Insee Première

N° 1630

Janvier 2017

Bilan démographique 2016

À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016

Au 1er janvier 2017, la France compte 66 991 000 habitants. Au cours de l'année 2016, la population a augmenté de 265 000 personnes, soit une hausse de 0,4 %. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel, différence entre le nombre de naissances et de décès.

En 2016, 785 000 bébés sont nés en France. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de naissances diminue (– 14 000). L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,93 enfant par femme en 2016, en baisse par rapport à 2015. Il reste cependant le plus élevé d'Europe. Le nombre de décès atteint 587 000 en 2016. Après avoir beaucoup augmenté en 2015, il baisse légèrement en 2016 (– 7 000). Les espérances de vie à la naissance, qui avaient diminué en 2015, retrouvent leur niveau de 2014 (85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes).

En 2016, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 7 000 entre personnes de même sexe. L'âge des mariés de sexe différent continue d'augmenter ; celui des mariés de même sexe diminue légèrement. Le Pacs poursuit sa progression et, en 2015, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés.

Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1er janvier 2017, 66 991 000 habitants résident en France, dont 64 860 000 en métropole *(figure 1)*. Par rapport au 1er janvier 2016, la population augmente de 265 000 personnes, soit + 0,4 %, comme en 2015. À champ constant (hors Mayotte), la population continue ainsi de croître, mais plus modérément ces deux dernières années que précédemment. En effet, en 2006, la croissance démographique était de + 0,7 %. Elle a ensuite ralenti, pour s'établir aux environs de + 0,5 % entre 2009 et 2014, avant de ralentir à nouveau.

En 2016, le solde naturel *(définitions)* est de + 198 000 personnes *(figure 2)*. Il est inférieur de 7 000 personnes à celui de 2015 et devient ainsi le plus faible enregistré depuis 1976 (+ 182 000 habitants). Le solde naturel avait connu une forte baisse en 2015, due au plus grand nombre de décès survenus cette année-là et, dans une moindre mesure, au recul des naissances. Il était passé de + 259 000 en 2014 à + 205 000 en 2015. En 2016, la baisse du solde naturel, plus modérée qu'en 2015, s'explique par la diminution du nombre des naissances.

1 Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population au 1er janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 39
2011	64 933	823,4	545,1	+ 278,3	+ 30
2012	65 241	821,0	569,9	+ 251,2	+ 72
2013	65 565	811,5	569,2	+ 242,3	+ 100
2014 hors Mayotte	65 907	811,4	558,7	+ 252,7	+ 67 (p)
2014 y c. Mayotte	66 127	818,6	559,3	+ 259,3	+ 67 (p)
2015 y c. Mayotte	66 454 (p)	798,9	593,7	+ 205,3	+ 67 (p)
2016 y c. Mayotte	66 726 (p)	785,0 (p)	587,0 (p)	+198,0 (p)	+ 67 (p)
2017 y c. Mayotte	66 991 (p)	…	…	…	…

(p) résultats provisoires à la fin 2016. … non disponible.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Insee

Le solde migratoire *(définitions)* est estimé à 67 000 personnes en 2016. Comme par le passé, il participe moins que le solde naturel à l'augmentation de la population française.

Au 1er janvier 2016, avec 13 % de la population de l'Union européenne (UE 28), la France est le deuxième pays le plus peuplé derrière l'Allemagne, dont la population représente 16 % de celle de l'UE. Le Royaume-Uni et l'Italie sont les troisième et quatrième pays les plus peuplés. La progression de la population allemande est particulièrement forte en 2015, avec une hausse de près de 1 million, pour atteindre 82,2 millions d'habitants au 1er janvier 2016. Depuis 2006, les populations de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie ont progressé, mais à des rythmes différents. Le Royaume-Uni a connu la plus forte progression de sa population (+ 7,9 %, soit 4,8 millions d'habitants supplémentaires), suivi par la France (+ 5,2 %, soit + 3,3 millions à champ constant hors Mayotte) puis l'Italie (+ 4,5 %, soit + 2,6 millions). De ce fait, en dix années, l'écart de population entre la France et le Royaume-Uni s'est réduit, alors que, dans le même temps, il s'est creusé avec l'Italie.

2 Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1957

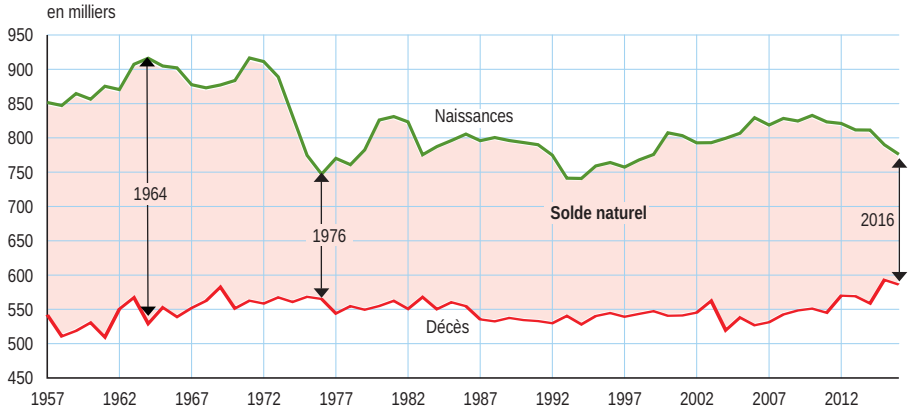

Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

3 Évolution du nombre de naissances, de femmes en âge de procréer et de l'ICF*

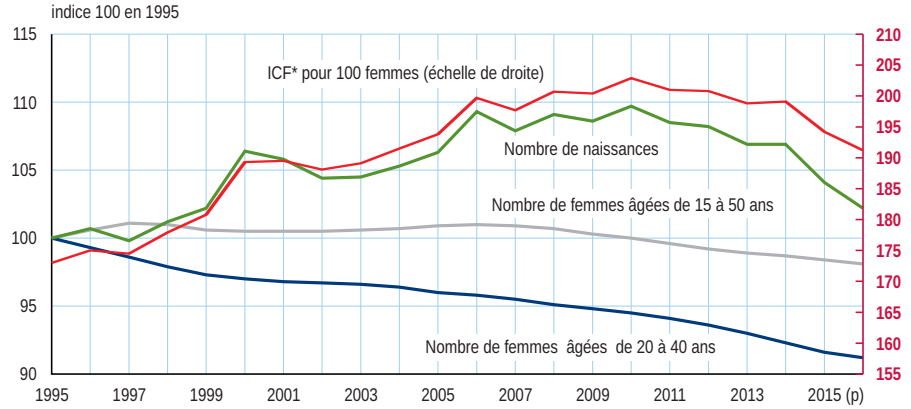

* Indicateur conjoncturel de fécondité. Voir *définitions*.
(p) résultats provisoires à la fin 2016.
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4 Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité[1]	Âge moyen des mères[2]
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 50 ans		
2001	3,4	13,2	11,7	5,1	0,6	189,5	29,3
2006	3,3	13,1	12,7	6,0	0,7	199,7	29,7
2011	3,1	12,7	13,1	6,4	0,8	201,0	30,0
2012	3,1	12,5	13,1	6,6	0,8	200,8	30,1
2013	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	198,8	30,2
2014 (p) hors Mayotte	2,8	12,2	13,1	6,9	0,8	199,1	30,3
2014 (p) y c. Mayotte	2,9	12,3	13,1	7,0	0,8	199,9	30,3
2015 (p) y c. Mayotte	2,7	11,9	12,9	7,0	0,8	195,5	30,4
2016 (p) y c. Mayotte	2,6	11,5	12,9	7,0	0,8	192,5	30,4

(p) résultats provisoires à la fin 2016.
1. Pour cent femmes. Voir *définitions.*
2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.
Lecture : en 2016, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 12,9 enfants.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Baisse des naissances pour la deuxième année consécutive

En 2016, 785 000 bébés sont nés en France, soit 14 000 de moins qu'en 2015 (– 1,7 %). En 2015 déjà, les 799 000 naissances de l'année correspondaient à 20 000 naissances de moins qu'en 2014. Cette deuxième année de baisse ramène le nombre de naissances de 2016 à son niveau de 1999, sans pour autant atteindre le point bas de 1994 (741 000 naissances hors Mayotte).

En 2016, la baisse du nombre des naissances s'explique par la diminution de la population féminine en âge de procréer et par la baisse de sa fécondité. Les femmes âgées de 20 à 40 ans, les plus fécondes, sont de moins en moins nombreuses depuis le milieu des années 1990. Elles sont 8,4 millions en 2016, contre 8,9 millions en 2006 et 9,2 millions en 1996 *(figure 3)*.

1,93 enfant par femme en 2016 : la fécondité baisse

En 2016, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF ; *définitions*) s'établit à 1,93 enfant par femme. Il était de 1,96 en 2015 et de 2,00 en 2014 *(figure 4)*. Ces deux années de baisse font suite à huit années de relative stabilité. En 2006, l'ICF était de 2,00 enfants par femme et a ensuite oscillé autour de ce chiffre jusqu'en 2014.

La baisse récente de la fécondité est plus marquée chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. Leur taux de fécondité *(définitions)* a nettement diminué depuis 2014. À cette date, 100 femmes de ces âges ont 12,3 enfants ; elles en ont 11,9 en 2015, puis 11,5 en 2016. Ce mouvement de baisse, qui a démarré pour cette tranche d'âges dans les années 2000, s'est ainsi accentué sur les deux dernières années.

La fécondité des femmes plus jeunes (15 à 24 ans), stable entre 2000 et 2010 environ, poursuit sa tendance à la baisse, mais moins fortement que chez les 25-29 ans. Leur taux de fécondité est passé de 2,7 enfants pour 100 femmes en 2015 à 2,6 en 2016. La fécondité des femmes de 30 à 34 ans s'est stabilisée à 12,9 enfants pour 100 femmes en 2016. Au-delà de 35 ans, la fécondité qui n'avait cessé de progresser depuis le début des années 1980, se stabilise depuis 2014.

En France, la fécondité reste malgré tout globalement élevée. En 2014, la France est, avec l'Irlande, le pays de l'UE où la fécondité est la plus élevée. À cette date, l'ICF de la France est de 2,00 et celui de l'Irlande de 1,94 enfant par femme. Suivent la Suède (ICF de 1,88) et le Royaume-Uni (ICF de 1,81). En 2014, le Portugal a la fécondité la plus faible de l'UE avec 1,23 enfant par femme.

En 2016, l'âge moyen à la maternité se stabilise à 30,4 ans ; il a progressé de 0,7 an depuis 2006.

Moins de décès en 2016

En 2016, 587 000 personnes sont décédées en France ; c'est 7 000 de moins qu'en 2015, soit une baisse de 1 % environ. L'année 2016

succède à une année 2015 marquée par une forte hausse des décès (+ 34 000, soit + 6 % par rapport à 2014). La baisse de 2016 ne compense pas l'importante augmentation de 2015. Ces deux dernières années se situent en effet dans la tendance à la hausse amorcée au début des années 2010, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité. En 2015 s'étaient ajoutés des événements conjoncturels défavorables (épidémie de grippe importante et épisodes de canicule), qui ont accru les taux de mortalité *(définitions)* à chaque âge. En 2016, l'épidémie de grippe hivernale et les deux épisodes de canicule estivaux ont eu peu d'impact sur la mortalité au niveau national.

Des espérances de vie en hausse

En 2016, l'espérance de vie à la naissance *(définitions)* progresse de nouveau, après avoir diminué en 2015. Dans les conditions de mortalité de 2016, une femme vivrait en moyenne 85,4 ans et un homme 79,3 ans *(figure 5)*. L'espérance de vie des femmes retrouve en 2016 son niveau de 2014 et celle des hommes s'accroît de 0,1 an par rapport à 2014.

L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes continue de se réduire : il était de 7,9 ans en 1996, de 7,1 ans en 2006 ; il est de 6,1 ans en 2016. Il reste toutefois important par rapport à d'autres pays européens. Aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, à Chypre et en Suède, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est de 4 ans en 2014 (6,2 ans pour la France en 2014). À l'inverse, environ 10 ans d'espérance de vie séparent les hommes et les femmes dans les trois pays baltes. En 2014, pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée en Espagne et en Italie (86 ans) ; pour les hommes, elle culmine en Italie et à Chypre (81 ans).

L'espérance de vie à 60 ans progresse à nouveau, après avoir elle aussi diminué en 2015 : dans les conditions de mortalité de 2016, un homme de 60 ans peut espérer vivre encore 23,2 ans en moyenne, soit 0,1 an de plus qu'en 2014. L'espérance de vie à 60 ans pour les femmes est de 27,6 ans, inférieure de 0,1 an à celle de 2014.

La population française continue de vieillir. Au 1er janvier 2017, les personnes de 65 ans ou plus représentent 19,2 % de la population, soit trois points de plus que dix ans auparavant et quatre points de plus que vingt ans plus tôt *(figure 6)*. Toutefois, la proportion des 65 ans ou plus est légèrement plus faible que la moyenne européenne : 18,9 % au 1er janvier 2015 au sein de l'UE, contre 18,4 % en France à la même date. L'Italie est le pays où le poids des seniors est le plus élevé (21,7 %) ; l'Irlande est celui où il est le plus faible (13,0 %).

235 000 mariages en 2016

En 2016, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 228 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe *(figure 7)*. Le nombre de mariages, qui baissait de manière quasi continue depuis le pic de l'an 2000, malgré quelques années de pause (2005, 2010 ou 2012), est relativement stable depuis 2013.

Les mariages entre personnes de sexe différent sont toujours de plus en plus tardifs : en 2016, les hommes se marient en moyenne à 37,8 ans et les femmes à 35,3 ans, soit environ cinq ans plus tard qu'en 1996 *(figure 8)*. Cette année-là, les hommes se mariaient alors en moyenne à 32,6 ans et les femmes à 30,0 ans. À l'inverse, l'âge des mariés de même sexe diminue très légèrement en 2016.

En 2016, 49 % des couples mariés de même sexe sont des couples de femmes. Cette proportion n'a cessé de progresser depuis 2013, année de la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. De 42 % en 2013, elle a atteint 46 % en 2014, puis 47 % en 2015.

En 2015, 189 000 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été conclus, soit 15 000 de plus qu'en 2014. Pour la première fois depuis sa création, après avoir atteint un niveau record

5 Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile* pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
2006	77,1	76,5	57,8	38,8	21,8	84,2	83,5	64,7	45,1	26,7	3,8
2011	78,4	77,7	59,0	39,9	22,7	85,0	84,3	65,4	45,8	27,4	3,5
2012	78,5	77,8	59,0	39,9	22,6	84,8	84,1	65,3	45,7	27,2	3,5
2013	78,7	78,1	59,3	40,1	22,8	85,0	84,3	65,5	45,9	27,4	3,6
2014 (p) hors Mayotte	79,2	78,5	59,8	40,6	23,1	85,4	84,7	65,8	46,2	27,7	3,5
2014 (p) y c. Mayotte	79,2	78,5	59,8	40,6	23,1	85,4	84,7	65,8	46,2	27,7	3,5
2015 (p) y c. Mayotte	79,0	78,3	59,6	40,4	22,9	85,1	84,4	65,6	45,9	27,4	3,7
2016 (p) y c. Mayotte	79,3	78,7	59,9	40,7	23,2	85,4	84,7	65,8	46,2	27,6	3,8

(p) résultats provisoires à la fin 2016. *Voir *définitions*.
Lecture : en 2016, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 23,2 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans dans les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2016.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

6 Évolution de la population totale par groupe d'âges

Année	Population au 1er janvier (en milliers)					Proportion (en %)			
	Moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	*75 ans ou plus*	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans ou plus	*75 ans ou plus*
1997	15 626	32 061	2 867	9 137	*3 907*	26,2	58,5	15,3	*6,5*
2007	15 925	34 174	3 120	10 382	*5 301*	25,0	58,7	16,3	*8,3*
2010	16 011	33 997	3 873	10 732	*5 659*	24,8	58,6	16,6	*8,8*
2011	16 038	33 920	4 106	10 869	*5 757*	24,7	58,6	16,7	*8,9*
2012	16 047	33 891	4 121	11 182	*5 844*	24,6	58,3	17,1	*9,0*
2013	16 096	33 831	4 120	11 518	*5 915*	24,5	57,9	17,6	*9,0*
2014 hors Mayotte	16 173	33 768	4 093	11 873	*5 992*	24,5	57,5	18,0	*9,1*
2014 y c. Mayotte	16 293	33 860	4 096	11 879	*5 994*	24,6	57,4	18,0	*9,1*
2015 (p) y c. Mayotte	16 362	33 780	4 083	12 228	*6 072*	24,6	57,0	18,4	*9,1*
2016 (p) y c. Mayotte	16 396	33 721	4 056	12 553	*6 096*	24,6	56,6	18,8	*9,1*
2017 (p) y c. Mayotte	16 411	33 662	4 069	12 849	*6 105*	24,5	56,3	19,2	*9,1*

(p) résultats provisoires à la fin 2016.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population.

7 Mariages et Pacs

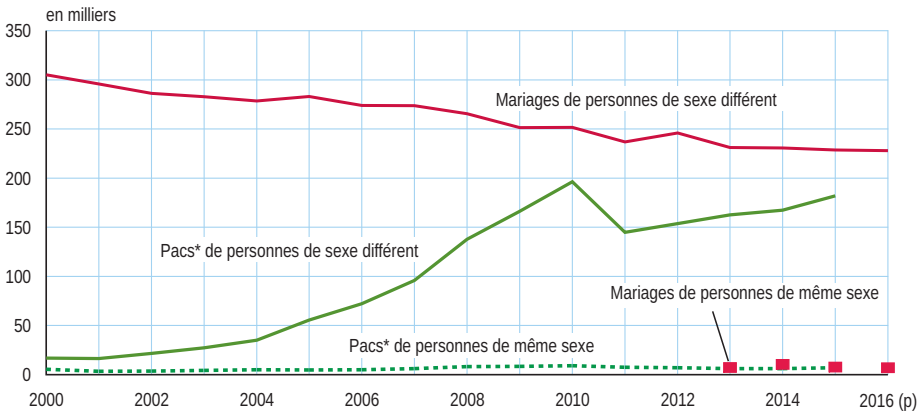

* Pacs : Pacte civil de solidarité.
(p) résultats provisoires à la fin 2016.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; ministère de la Justice (Pacs).

8 Âge des mariés

Année de mariage	Nombre de mariages de personnes de sexe différent	Âge moyen au mariage[1]		Nombre de mariages de personnes de même sexe	Âge moyen au mariage[1]	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1996	287 144	32,6	30,0	///	///	///
2001	295 720	33,6	31,0	///	///	///
2006	273 914	35,6	32,9	///	///	///
2011	236 826	36,6	34,0	///	///	///
2012	245 930	36,7	34,0	///	///	///
2013	231 225	37,2	34,6	7 367	49,8	43,0
2014	230 770	37,5	34,9	10 522	46,2	41,4
2015	228 565	37,7	35,1	7 751	44,4	40,0
2016 (p)	228 000	37,8	35,3	7 000	43,9	39,6

(p) résultats provisoires à la fin 2016. /// sans objet.
1. Âge moyen calculé par moyenne simple des personnes s'étant mariées l'année considérée.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

en 2010, le nombre de Pacs avait baissé en 2011 (année depuis laquelle les couples qui se marient ou concluent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union). Depuis, il augmente continûment. En 2015, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés, contre un Pacs pour cinq mariages dix ans plus tôt. ■

Sources

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1er janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2015 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2014 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire. Le recensement reste toutefois quinquennal à Mayotte, dont la transformation en département d'outre-mer date du 31 mars 2011. Aussi, pour cette île, l'Insee réalise des estimations de population au 1er janvier à partir des recensements disponibles.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2016, il s'agit d'une estimation provisoire. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) sont fournies par le **ministère de la Justice**.

Jusqu'en 2005, le solde migratoire était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année et report des tendances passées, appréciées à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), le solde migratoire est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée lors de deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1er janvier 2014, les soldes migratoires de 2014, 2015 et 2016 doivent être estimés autrement. Le solde de 2014 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2011, 2012 et 2013). Ce solde est reporté pour 2015 et 2016 de façon provisoire.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait tout au long de leur vie féconde les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est généralement exprimé en « nombre d'enfants par femme ». C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

- Beaumel C., Bellamy V., « La situation démographique en 2014 », *Insee Résultats* n° 182 Société, juin 2016.
- Bellamy V., « 594 000 personnes décédées en France en 2015 : plus de décès hivernaux qu'en 2014 », *Insee Focus* n° 65, octobre 2016.
- Bellamy V., « En 2015, un nouveau-né sur vingt a une mère de 40 ans ou plus, comme en 1948 », *Insee Focus* n° 64, septembre 2016.
- Bonmarin I. *et al*, « Équipes de surveillance de la grippe. Surveillance de la grippe en France métropolitaine, saison 2015-2016 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* n° 32-33, Santé publique France, octobre 2016.
- « Bilan de la surveillance sanitaire des épisodes de canicule et de fortes chaleurs de l'été 2016 », Santé publique France, 15 octobre 2016.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP171630
ISSN 0997 - 3192

© Insee 2017

- ***Insee Première*** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) : http://www.insee.fr/abonnements

Pour vous abonner à ***Insee Première*** et le recevoir par courrier : http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16

Insee
Mesurer pour comprendre